

NATIONS UNIES



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  CONSEIL DE SÉCURITÉ

Distr.  
GÉNÉRALE  
A/37/118  
S/14910 ✓  
18 mars 1982  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

UN LIBRARY

ASSEMBLEE GENERALE  
Trente-septième session  
Point 34 de la liste préliminaire<sup>x</sup>  
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

MAR 22 1982

CONSEIL DE SECURITE  
Trente-septième année

UN/SA COLLECTION

Lettre datée du 17 mars 1982, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies

Comme suite à la lettre que j'ai adressée au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies le 18 novembre 1981 (A/36/700-S/14760), je tiens à attirer d'urgence votre attention sur un nouvel exemple de la campagne meurtrière d'intimidation politique que les terroristes de l'OLP continuent de mener contre les Arabes de Judée, de Samarie et du District de Gaza qui ont fait connaître leur désir de vivre en paix avec Israël.

Dans la nuit du vendredi 12 mars 1982, la maison de M. Fahri Issah Ismail, membre de l'association villageoise de Bitunia, village de la région de Ramallah, a essuyé un tir nourri d'armes automatiques. Les balles n'ont heureusement pas atteint leur objectif et personne n'a donc été blessé. Les auteurs de cette attaque criminelle ont réussi à s'enfuir.

Comme chacun sait, l'OLP a déclaré, à de nombreuses reprises, son intention de poursuivre sa campagne systématique d'intimidation et de réduire au silence les dirigeants arabes de Judée, de Samarie et du District de Gaza qui sont opposés au terrorisme et favorables à la paix avec Israël. Cette campagne que poursuit sans relâche l'OLP a entraîné un grand nombre de meurtres, dont ceux de Katim al-Khatib, fils de Yusuf al-Khatib, chef d'une association villageoise de la région de Ramallah qui avait été lui-même blessé au cours d'une attaque perpétrée en novembre 1981 /voir la lettre que j'ai adressée au Secrétaire général le 18 novembre 1981 (A/36/700-S/14760)/ et qui est mort à la suite de ses blessures; de Muhammad Abu Warde, adjoint au maire de Jabelieh, tué dans la ville de Gaza en novembre 1980; de Sheik Hashem Khuzander, Imam de Gaza, tué en juin 1979; et de Abd al-Mur Janho, membre du conseil municipal de Ramallah, tué en février 1978 /voir mes lettres du 26 novembre 1980 (S/14273) et du 27 novembre 1980 (A/35/666)/. Tous ceux qui ont été ainsi assassinés par l'OLP n'avaient qu'une seule chose à se reprocher : être ouvertement favorables à une coexistence pacifique avec Israël.

x A/37/50.

L'acte criminel dont a été victime, le 12 mars 1982, un membre d'une association villageoise faisait suite à une ordonnance publiée moins d'une semaine auparavant par l'Administrateur de la loi martiale de Jordanie, dans laquelle celui-ci menaçait les habitants de Judée et de Samarie d'être inculpés de trahison et punis de mort s'ils se montraient favorables à la paix avec Israël et participaient de ce fait à des associations villageoises. Selon une dépêche de l'Agence de presse jordanienne PETRA datée du 9 mars 1982, il était notamment dit dans cette ordonnance :

"Je donne à ceux qui ont été leurrés par cette manoeuvre un délai d'un mois à partir d'aujourd'hui pour se retirer de ces organisations. Une fois ce délai expiré, quiconque demeurerait membre de ces organisations ou s'y inscrirait, ou ferait campagne ou travaillerait pour elles d'une manière ou d'une autre, sera poursuivi pour trahison et traduit devant les tribunaux compétents qui prononceront les sentences appropriées. La peine maximum sera la mort et la confiscation de tous les biens, meubles et immeubles."

Le schéma comme le but de ces actes criminels sont clairs. Ils visent, de façon délibérée et implacable, à dresser le plus d'obstacles possibles sur la voie du processus de paix en cours au Moyen-Orient.

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 34 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent d'Israël auprès de  
l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Yehuda Z. BLUM

-----